

PV INTERPELLATION CONSEIL COMMUNAL SAINT GILLES DU 28 MAI 2015

Interpellation par Paul Camus

Réponse de Mr Charles Picqué, bourgmestre

Votre interpellation concerne un sujet d'importance, un sujet qui nous concerne tous. Je l'ai déjà abordé à maintes reprises. Les seuls bénéficiaires du TTIP sont les entreprises multinationales. Le seul mérite de ce traité est de créer une mobilisation autour d'un modèle de société dans lequel nous voudrions vivre. Si ce traité devait être conclu, il représenterait 45% du PIB mondial, ce qui constituerait un fait historique. Ce traité macro aurait un impact important sur le quotidien de notre vie à tous. Quelle Europe voulons-nous ? Une Europe qui régule et protège le droit et les services publics ou l'augmentation hasardeuse des bénéfices (basée sur des études douteuses). Ce traité met en péril les acquis sociaux, environnementaux, sanitaires... Il remet en cause la vue de la société.

La question est posée à tous les gouvernements, mais elle aussi l'affaire des communes, c'est pourquoi votre interpellation est justifiée.

Les clauses concernant le règlement des différends sont inacceptables car limiteraient le rôle de l'Etat au bénéfice d'intérêts privés. Le traité représente un risque d'effacement de l'Etat face aux multinationales.

Effectivement la motion de réserve de la commune n'a pas rencontré d'apaisement. La commune pourrait se positionner Zone Hors TTIP.

Effectivement, le CETA pose également problème, notamment concernant le règlement des différends. Il contient les mêmes vices que le TTIP.

Un texte concernant votre interpellation sera débattu lors du prochain Conseil Communal.

A titre personnel, il faut parfois être plus radical dans certains dossiers. Je suis d'accord pour que la Commune de Saint-Gilles soit mise hors TTIP. Je suis d'accord pour m'opposer au CETA. Je suis pour le refus des tribunaux d'arbitrage. Je ne suis pas opposé à la suspension des négociations concernant le TTIP. Comment peut-on poursuivre une négociation si on reste fidèle à soi-même. Il faut rester attaché à ses valeurs. Si nous restons attachés à nos valeurs, ce n'est d'ailleurs pas nous qui arrêterons les négociations, mais ceux qui ne partagent pas nos valeurs.

En conclusion je suis sensible au sujet de l'interpellation et nous débattons d'une motion au mois de juin lors du prochain Conseil Communal.

Réponse de Mr Alain Maron (chef de groupe Ecolo)

Ecolo se positionne contre le TTIP. Cet après-midi encore lors du débat au Parlement Européen, les Verts et la Gauche Unie se sont opposés au compromis, car il nous semble insatisfaisant, notamment concernant les courts d'arbitrage. Ecolo s'est également opposé au TTIP au fédéral, mais le gouvernement Di Rupo a repris malgré tout les

négociations. Au niveau régional, lors des auditions au parlement Européen et du débat sur une motion, Ecolo n'a pas soutenu la motion car elle n'allait pas assez loin. Ecolo a déposé 17 amendements qui ont tous été refusés. Ecolo était présent lors des manifestations contre le TTIP. En juin 2014, Ecolo a déposé une motion affirmant la menace du TTIP, le refus d'affaiblir le cadre communal, régional et national et demandant qu'il soit mis un terme définitif aux négociations, demandant qu'on informe et fasse participer les associations, groupements et syndicats au processus. La majorité a refusé la motion. Après négociation, une motion a été votée à l'unanimité, la motion de réserve.

Aujourd'hui, on peut aller un cran plus loin. Je suis content de l'engagement du bourgmestre concernant le CETA et la suspension des négociations.

En juin, Ecolo était seul. Aujourd'hui il est rejoint par la mobilisation. Je me réjouis de voter un texte plus fort.

Réponse de Mr Vincent Henderik (chef de groupe CDH)

Votre discours est remarquable. Le combat doit nécessiter le soutien le plus large du collège. On ne peut que vous soutenir. Concernant le CETA, vous avez raison. On doit combattre la ratification de ce traité. Nous sommes pour la suspension des négociations concernant le TTIP, nous vous soutenons. Nous sommes pour que la Commune de Saint-Gilles soit mise hors zone TTIP.

J'ai entendu le bourgmestre et j'approuve une motion en juin si elle s'appuie sur ces balises. Merci pour la mobilisation.

Réponse de Mr Christophe Soll (PS)

On peut commercer entre l'Union Européenne et les USA. C'est déjà le cas. Le traité TTIP va bien au-delà. Il est dangereux car il fait passer des normes au-delà de la démocratie. Et ce n'est pas la première fois. Il y a danger. Il faut se battre. Il faut construire un rapport de force pour arrêter ce mouvement. Ce n'est pas ici que cela se joue mais au niveau des pays et de l'Europe. La mobilisation est très inégale selon les régions. Elle est très faible en Europe de l'est. L'enjeu est de dépasser le champ des pays déjà informés. La commune de Saint-Gilles ne peut pas tout faire. Mais elle peut être un mouvement fort. J'espère que la mobilisation nous dépassera et bloquera l'ensemble du processus.

Réponse de Paul Camus

« Le capitalisme contemporain se dégingue. C'est parce qu'il se dégingue que le système devient de plus en plus systématique au autoritaire ».

Rosa Parks fut la première femme noire à s'asseoir dans un bus à la place des blancs. Qu'est ce qui légitimise de dire non ? Il est plus agréable de dire oui. Mais certaines circonstances nous obligent à dire non.

Vous parler de combat. Je ne combats pas mais je participe. Voter est normal et formidable mais insuffisant. Il faut participer pour retrouver le bien.

Concernant le CETA, l'heure est venue de dire NON. Des instances proches : le Parlement Bruxellois peut dire non. La décision est légitime et difficile. Soutenons nous à chaque niveau. C'est très dur de décider.

Merci.

Conclusion

La mobilisation était importante. Nous avons été écouté. Le bourgmestre a promis de débattre d'une motion plus forte que la motion précédente lors du prochain Conseil Communal en juin. D'après ce qui s'est dit par Mr Picqué, Mr Maron, Mr Henderick et Mr Soll, le contenu sera : Saint-Gilles Commune hors TTIP, refus de la ratification du CETA et suspension des négociations concernant le TTIP, donc pas un arrêt définitif des négociations concernant le TTIP.

Il nous faut donc rester vigilants et mobilisés afin d'être présents en nombre lors du prochain Conseil Communal de Saint-Gilles en juin 2015.